

LE PRINTEMPS DE DUCONTENIA DUKONTENIAKO PRIMADERA

SAINT-JEAN-DE-LUZ // DONIBANE LOHIZUNE

RÈGLEMENT // ARAUDIA

Article 1 : OBJET

La Ville de Saint-Jean-de-Luz organise une exposition-concours du 04 avril 2025 au 27 avril 2025 au sein de la villa et du Parc Duconténia. Cette exposition-concours se déroule en deux temps :

- Une pré-sélection sur dossier des œuvres exposées.
- Une attribution de prix parmi les œuvres exposées

Article 2 : CONDITIONS GENERALES

Le concours est ouvert aux artistes majeurs. Chaque candidat présente une seule œuvre parmi les disciplines suivantes : peinture, sculpture, photographie.

Article 3 : JURY

La sélection des œuvres exposées et le palmarès du concours sont confiés à un jury souverain, dont les décisions sont sans appel.

Le jury est composé d'un Président, professionnel du monde artistique, d'un élu représentant la ville de Saint-Jean-de-Luz, ainsi que d'une personnalité qualifiée de chaque discipline exposée.

Article 4 : DROIT D'ACCROCHAGE

Aucun droit d'accrochage n'est requis.

Article 5 : CONDITIONS TECHNIQUES DE L'ŒUVRE

Toutes les **techniques artistiques** sont admises et aucun thème n'est imposé. Toute copie sera refusée.

Conditions impératives pour toutes les œuvres :

La signature doit être cachée, le nom et les coordonnées de l'auteur doivent figurer au dos de l'œuvre.

PEINTURE

- L'œuvre est présentée sans cadre (cache-clous ou minces baguettes sont recommandées). Compte tenu des contraintes de certaines techniques et supports, un encadrement discret (baguette de 3cm maximum) est toléré.
- La dimension horizontale de l'œuvre est comprise entre 60 cm et 100 cm
- **L'œuvre doit être sèche et dotée d'un système d'accrochage efficace compte tenu de sa surface et de son poids (piton, ficelle, crochet...).**

SCULPTURE

- La dimension horizontale de l'œuvre est comprise entre 0 et 30 cm (socles 100 x 33 x 33 cm)

PHOTOGRAPHIE

- L'œuvre est envoyée en format numérique, type.jpeg et.jpg avec une résolution de 200 dpi et en respectant le format du tirage de sortie (portrait : 80 cm largeur x 100 cm hauteur ou paysage 80 cm largeur x 60 cm hauteur).

Article 6 : DROIT D'AUTEUR

Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteur des pièces présentées. Dans le cadre d'une œuvre composite, le/les participants garantissent qu'ils détiennent l'autorisation de reproduction des éléments de l'œuvre préexistante et soumis à droits d'auteurs.

Article 7 : DROIT DE REPRODUCTION

Les participants concèdent le droit de reproduire et représenter le visuel des œuvres des lauréates, sans limitation du nombre d'exemplaires, sur tous les supports de communication, papier et numérique, uniquement dans le but de promotion de l'œuvre dans le cadre du plan de communication relatif au concours.

Article 8 : INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription **accompagné du visuel de l'œuvre proposée**, doit être envoyé avant **le lundi 17 mars 2025 au plus tard**, soit :

- par courriel à : direction.culture@saintjeandeluz.fr

- par courrier : Printemps de Ducontenia -Direction culture- Hôtel de ville - Place Louis XIV– 64500 Saint-Jean-de-Luz

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Les recommandés seront refusés.

Les candidats recevront un accusé de réception de leur inscription par courriel à partir du 20 mars 2025.

En l'absence de réponse, il appartient au candidat de contacter la Direction de la culture (05 40 39 60 88)

Article 6 : PRE-SELECTION et Réception des œuvres

La pré-sélection des œuvres exposées sera réalisée sur la base de visuels transmis par les candidats.

Le jury se réunira en semaine 12 pour effectuer cette pré-sélection, et les candidats en seront informés à partir du lundi 24 mars 2025.

Les œuvres picturales et sculpturales sélectionnées devront être déposées à la villa Ducontenia (entrée côté parc) le mercredi 26 mars 2025, entre 13h30 et 19h. Concernant les photographies, la ville prendra en charge le tirage de l'œuvre si elle est sélectionnée pour l'exposition.

Article 7 : PALMARES ET VERNISSAGE

Les œuvres sélectionnées seront exposées et participent au concours qui est doté de 4 prix décernés par la Ville de Saint-Jean-de-Luz :

- **Prix de Peinture : 1000 euros**
- **Prix de Sculpture : 1000 euros**
- **Prix de Photographie : 1 000 euros**
- **Prix du Printemps : 500 euros**

Des mentions sont décernées aux œuvres particulièrement remarquées par le jury. Le palmarès sera présenté lors du vernissage de l'exposition **le jeudi 3 avril à 18h30**. Tous les artistes présélectionnés y sont conviés.

Article 8 : RETRAIT DES ŒUVRES

Les candidats sélectionnés retireront impérativement leur œuvre le **dimanche 27 avril de 19h à 20h ou le lundi 28 avril de 14h30 à 17h30**.

Aucune œuvre ne pourra être retirée hors de ces créneaux.

Article 9 : RESPONSABILITES

Les dommages susceptibles de survenir pendant l'exposition sont couverts selon les conditions du contrat d'assurance souscrit par la ville. Le transport de l'œuvre est à la charge et aux risques de l'artiste. Il est décliné toute responsabilité à l'égard des œuvres non retirées dans les délais impartis.

Article 10 : ANNULATION

La Ville se réserve le droit d'annuler la manifestation. Les candidats seront avertis par courriel.

RAPPEL DES DATES 2025

- Date limite des inscriptions : **Dimanche 16 mars 2025 minuit**
- Pré-sélection sur dossier : **Semaine 12**
- Dépôt des œuvres sélectionnées : **Mercredi 26 mars 2025 de 13h30 à 19h**
- Vernissage et palmarès : **Judi 03 avril 2025 à 19h à la villa Ducontenia**
- Exposition des œuvres sélectionnées : **du vendredi 04 avril au dimanche 27 avril 2025**
- Retrait des œuvres sélectionnées : **Dimanche 27 avril de 19h à 20h ou lundi 28 avril de 14h30 à 17h30**

'Lu et approuvé', le/...../2025 Signature :



Donibane Lohizune

Direction de la Culture

LE PRINTEMPS DE DUCONTENIA DUKONTENIAKO PRIMADERA

SAINT-JEAN-DE-LUZ // DONIBANE LOHIZUNE

BULLETIN D'INSCRIPTION // IZAN EMATEAK

Nom Prénom.....

Nom d'Artiste :.....

Date de naissance Portable

Adresse.....

Code postal Ville Pays.....

Courriel (en majuscule) :.....

Titre de l'œuvre	Discipline	Technique	Format (Hauteur x Largeur) en cm	Valeur d'assurance
	Peinture <input type="checkbox"/>			
	Sculpture <input type="checkbox"/>			
	Photographie <input type="checkbox"/>			

Toutes les mentions sont obligatoires

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription :

- Pour les envois courriers : un visuel imprimé en bonne qualité de votre œuvre
- Pour les envois numériques : une représentation numérique de votre œuvre en résolution de 200 dpi, en format jpeg / .jpg

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

La présente inscription implique l'acceptation sans réserve du règlement ci-dessus
'Lu et approuvé', le/...../ 2025 – Signature

Bulletin à renvoyer avant le 17 mars 2025 à :

direction.culture@saintjeandeluz.fr ou PRINTEMPS DE DUCONTENIA –
Direction culture - Hôtel de ville - Place Louis XIV - 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ

Renseignements : 05 40 39 60 88